

Avis d'Appel d'offres (AA0)

**AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES
(ANAFIC)**

RELANCE AAO : N° 002/ANAFIC/DG/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru dans le Journal d'Appel d'Offres N°584 du lundi 11 Juillet 2022.
2. L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, afin de financer l'acquisition du matériel roulant et à l'attention d'utiliser une partie de ce fonds pour financer le marché d'acquisition du matériel roulant en lot Unique d'un (1) véhicule station Wagon 4X4 tout terrain en faveur de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), dans un délai de *Quarante Cinq (45) jours*.
3. L'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour *assurer la fourniture du matériel roulant en lot Unique d'un (1) véhicule station Wagon 4X4 tout terrain en faveur de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) et services connexes*.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à articles 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévu à l'article 64 des Codes de Marchés Publics.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du : *Responsable Passation des Marchés (RPM) de la Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise au quartier Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, Tél : (00224) 629 00 85 49/629 00 85 30/629 00 85 29* ; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus *Du lundi au jeudi de 08h 30 à 12H 30 et de 14h30 à 16h00 et Le vendredi de 08h30 à 12h30 et 14h00 à 16h00.*
Courriel : mnabe@anafic.org.gn, copies smtoure@anafic.org.gn
nabelamoussa82@gmail.com;
6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

f

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre les autres documents suivants :

- *Les preuves d'au moins trois (3) marchés similaires réalisés au cours des (05) cinq dernières années (Joindre les PV de réception ou attestation de bonne fin) ;*
 - *Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (3) dernières années (2019, 2020 et 2021) supérieur ou égal au montant de l'offre.*
- Voir le dossier d'appel d'offres pour plus d'informations*


7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : du **Responsable Passation des Marchés (RPM) de la Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise au quartier Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, Tél : (00224) 629 00 85 49/629 00 85 30/629 00 85 29**, à compter du **Lundi 13 février 2023**, contre un paiement non remboursable d'**Un million Francs Guinéens (1 000 000 GNF)**. La méthode de paiement sera comme suit :

- ✓ **20 %** à l'Autorité contractante ;
- ✓ **30 %** au compte de l'ARMP sous le N° 2011000307 ; et
- ✓ **50 %** au compte du Trésor Public sous le N° 4111071.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés en version physique et version numérique à la demande.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **la Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise au quartier Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, Tél : (00224) 629 00 85 49/629 00 85 30/629 00 85 29**, au plus tard le **mardi 14 mars 2023 à 10h 00 mn**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Guinée, Conakry, Salle de réunion de la Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise au quartier Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, le mardi 14 mars 2023 à 10h 30 mn. Tel : (00224) 629 00 85 49/629 00 85 30/629 00 85 29.**

9. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres. 

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant égale à **7 500 000 GNF** dont la validité est de *Cent vingt (120) jours*.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *Quatre-vingt-dix (90) jours* à compter de la date limite de soumission.

11. La législation régissant l'appel d'offres.

Conakry, le 10 février 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

Sékou Mawa TOURE

